

## REGLEMENT DE CONSULTATION

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la fourniture et la plantation de  
1000 arbres sur la commune de Saint-Jory

Marche à procédure adaptée,  
Articles R 2124-1 et R 2323-4 du Code de la Commande Publique

**Date limite de remise des offres :**  
**19/08/19 à 17h00**

# REGLEMENT DE CONSULTATION

## 1.OBJET DE LA CONSULTATION

✓ Le pouvoir adjudicateur

Mairie de Saint-Jory  
Place de la République  
31 790 SAINT-JORY  
Téléphone : 05 62 22 91 91

✓ Le représentant du pouvoir adjudicateur : M. le Maire, Thierry FOURCASSIER.

✓ Le comptable assignataire : Trésorerie de SAINT-ALBAN

✓ Assistance à maîtrise d'ouvrage  
Sans objet.

✓ Objet/Conditions de la consultation

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la fourniture et la plantation de 1 000 arbres sur la commune de Saint-Jory.

## 2. ORGANISATION DE LA CONSULTATION

✓ Durée de la consultation

60 mois, soit 5 ans, décomposée comme suit :

- 300 arbres en 2019
- 150 en 2020, 2021 et 2023
- 250 arbres en 2022

A compter de la date de notification de la présente consultation

✓ Procédure de la passation

Procédure adaptée, conformément aux articles R 2124-1 et R 2323-4 du Code de la Commande Publique.

✓ Modalités de publicité

Site internet de la commune

✓ Composition du dossier de consultation

- le présent règlement de consultation,
- l'acte d'engagement (A.E.)

✓ Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours (quatre-vingt-dix jours) à compter de la date de remise des offres.

✓ Modalités de fixation des prix

Prix fermes et non révisables, indiqués dans l'acte d'engagement et la proposition financière détaillée.

### 3. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

✓ Présentation des candidatures et des offres

Le candidat devra transmettre un dossier comprenant des éléments suivants :

- L'acte d'engagement
- Le présent règlement de consultation (à parapher sur chaque page et à signer)
- Le CCAP signé
- Un calendrier prévisionnel détaillé de réalisation du projet incluant les réunions ;
- La méthodologie proposée ;
- Une liste de références proches ou équivalentes et récentes ;
- Une proposition financière détaillée ;
- Le contenu technique de la proposition ;
- Un RIB.

✓ Jugement des offres

Valeur technique de l'offre	40%
Coût de la prestation demandée	30%
Calendrier de la réalisation proposé/Délais	30%

✓ Conditions de remise des plis

Les offres devront être remises en mairie soit par pli recommandé soit contre récépissé en mairie, au plus tard le **19 août 2019 à 17h00**.

Mairie de Saint Jory  
Place de la République  
31790 Saint Jory

Heures d'ouverture des bureaux : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h00

✓ Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats pourront s'adresser à :  
Mme DAYMIER  
Services Finances et marchés Publics  
05.61.62.91.94  
[marie-gabrielle.daymier@saint-jory.fr](mailto:marie-gabrielle.daymier@saint-jory.fr)

✓ Nature de la mission

Les prestations attendues de la part du titulaire sont les suivantes :

Partie assistance à maîtrise d'œuvre :

- Mission de conseil et d'accompagnement de la commune dans la définition de ses besoins
- Définition des plantations à effectuer, en accord avec la commune
- S'assurer de la cohérence d'ensemble de la réalisation sur 5 ans
- Réaliser des projections visuelles de l'ensemble du projet d'ici 5 et 10 ans

A Saint-Jory, le 01/08/19

**Le Maire,**  
**Thierry FOURCASSIER**

**Le titulaire,**

